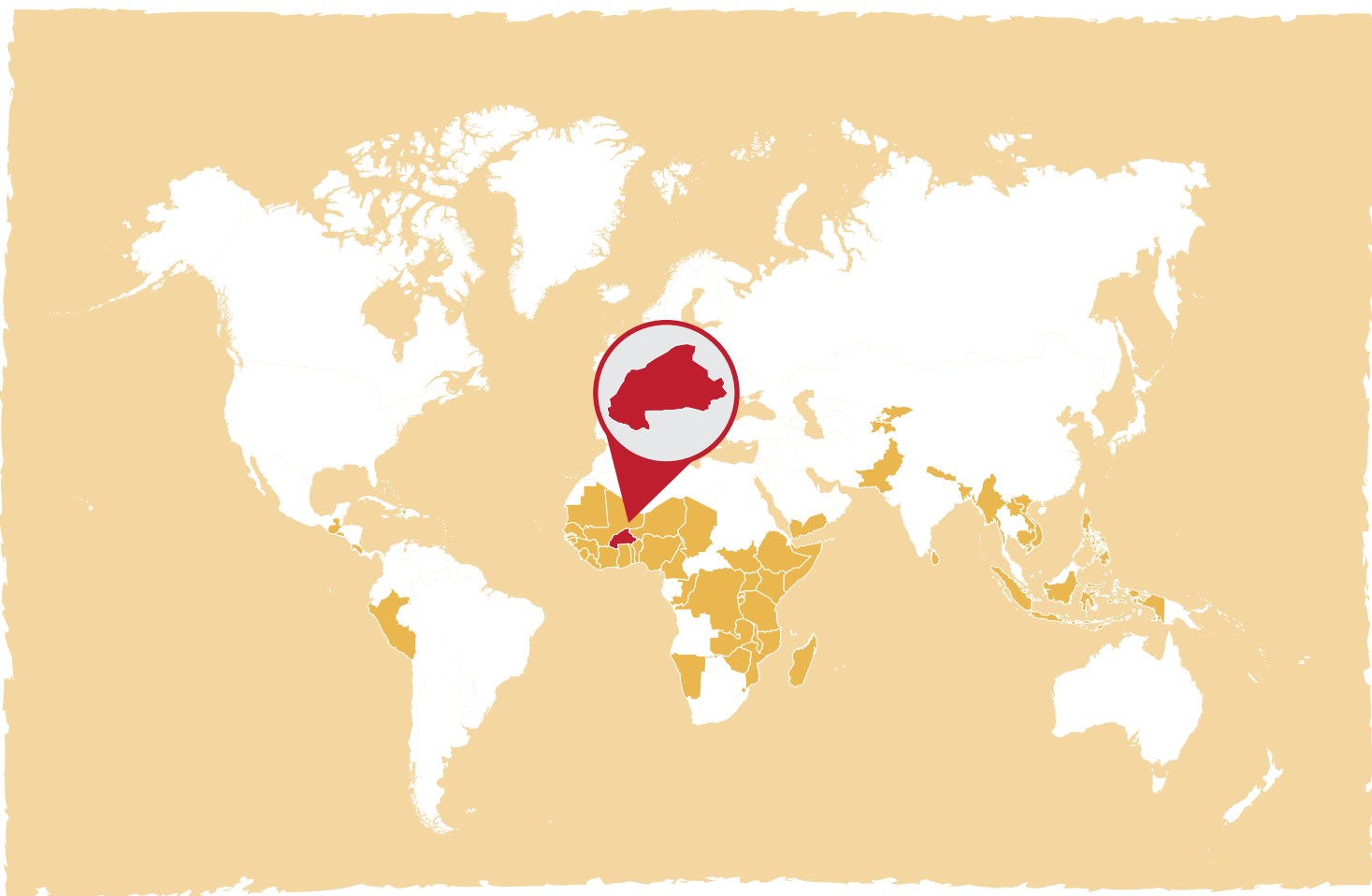


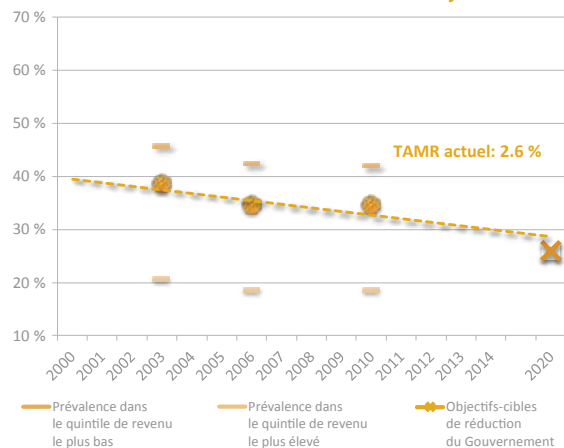
# Burkina Faso



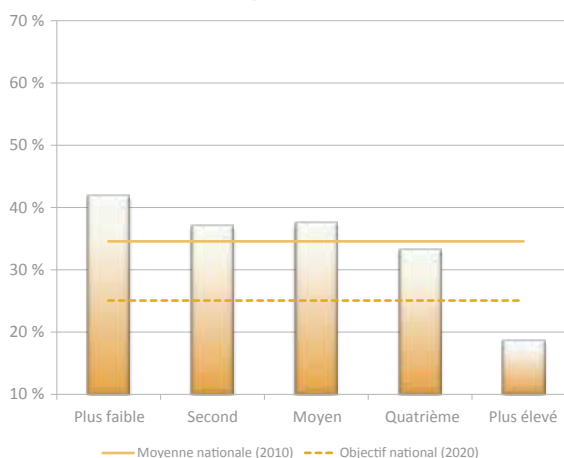
Date d'adhésion : juin 2011

| Données démographiques   |         |
|--|---------|
| Population nationale (en millions en 2010)                                 | 15,5    |
| Enfants de moins de 5 ans (en millions en 2010)                            | 2,8     |
| Adolescentes (15 à 19 ans) (en millions en 2010)                           | 0,80    |
| Nombre moyen de naissances (en millions en 2010)                           | 0,60    |
| Taux de croissance de la population (2010)                                 | 2,93 %  |
| Indicateurs (EDS 2010/SMART 2013) des Cibles de Nutrition de l'OMS         |         |
| Faible poids de naissance  | 16,2 %  |
| Allaitement maternel exclusif entre 0 et 5 mois                            | 47,2 %  |
| Retard de croissance chez les moins de cinq ans                            | 32,9 %  |
| Émaciation chez les moins de cinq ans                                      | 10,9 %  |
| Surpoids chez les moins de cinq ans  | 0,0 %   |
| Couverture des facteurs relatifs à nutrition                               |         |
| Pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants             |         |
| Régime alimentaire minimum acceptable entre 6 et 23 mois                   | 3,1 %   |
| Diversité minimale du régime alimentaire entre 6 et 23 mois                | 6,0 %   |
| Interventions pour prévenir les carences en vitamine et minéraux           |         |
| Supplémentation en zinc contre la diarrhée (Enfants de moins de cinq ans)  | 0,4 %   |
| Femmes enceintes ayant fait quatre ou plus de consultations prénatales     | 33,7 %  |
| Supplémentation en vitamine A (6 à 59 mois)                                | 99,0 %  |
| Ménages consommant le sel adéquatement iodé                                | 95,4 %  |
| Responsabilisation de la femme   |         |
| Alphabétisation des femmes   | 22,5 %  |
| Taux d'emploi féminin  | 75,8 %  |
| Âge médian au premier mariage  | 17,8    |
| Accès au personnel qualifié pour l'accouchement                            | 67,1 %  |
| Femmes ayant eu un enfant avant l'âge de 18 ans                            | 23,6 %  |
| Taux de fécondité  | 6,1     |
| Autres indicateurs pertinents de nutrition                                 |         |
| Taux d'urbanisation  | 27,20 % |
| Part de revenu détenue par les 20 % de la tranche la plus inférieure       | 6,72 %  |
| Calories par habitant par jour (kcal / habitant / jour)                    | 2.546,3 |
| Énergie provenant d'aliments autres que les aliments de première nécessité | 23,92 % |
| Disponibilité du fer de source animale (mg / habitant / jour)              | 1,4     |
| Accès aux infrastructures sanitaires améliorées                            | 16,1 %  |
| Défécation en plein air  | 63,8 %  |
| Accès aux sources améliorées d'eau potable                                 | 76,5 %  |
| Accès au branchement d'eau courante domestique                             | 7,2 %   |
| Eau de surface comme source d'eau de boisson                               | 6,3 %   |
| PIB par habitant (\$ US courants, 2013)                                    | 684,00  |
| Exportations de produits agricoles par habitant (\$ US courants, 2012)     | 1,29    |
| Importations de produits agricoles par habitant (\$ US courants, 2012)     | 1,12    |

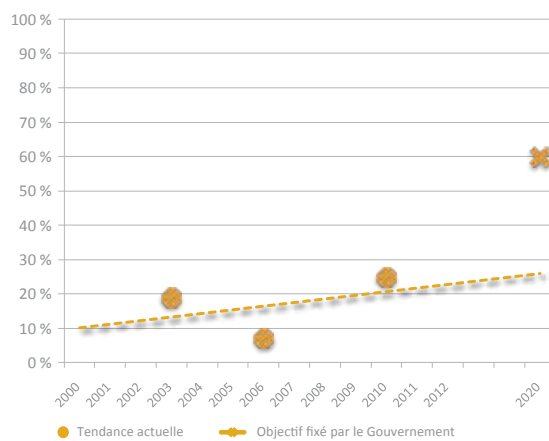
### Tendance relative au retard de croissance et objectifs-cibles



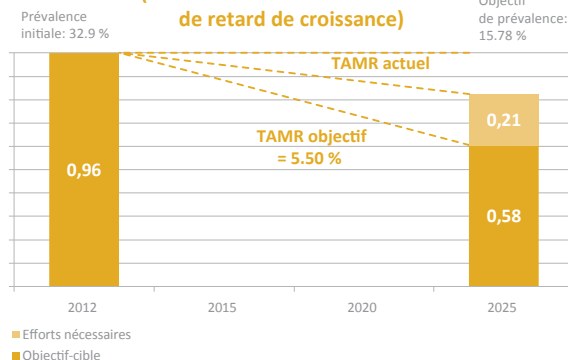
### Répartition du retard de croissance dans tous les quintiles de richesse



### Tendance relative au taux d'allaitement maternel exclusif



### Objectif-cible de réduction du retard de croissance (U5 millions d'enfants souffrant de retard de croissance)



## Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun

Le Burkina Faso a rejoint le Mouvement SUN en juin 2011. Le Conseil national de concertation en nutrition (CNCN) créé en 2008 est la plateforme multisectorielle (PMS) désignée rattachée au ministère de la Santé, qui inclue les ministères de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, de l'Eau et de l'Assainissement, de l'Action sociale et de la Solidarité nationale et de l'Économie et des Finances de la promotion de la femme et du genre, de l'éducation nationale etc. Le secteur privé, représenté par la Fédération des industries agroalimentaires et les cliniques privées de soins, les ONG les PTF, participent aux réunions régulièrement.

Le Réseau des Nations-Unies est en place, sous la coordination de l'UNICEF. En revanche, il n'y a pas de coordinateur de donateurs ni de plan commun défini entre eux.

Un réseau de parlementaires mobilisés sur la nutrition a été créé et a élaboré un plan de travail sur la nutrition.

Les initiatives AGIR et l'alliance pour l'enrichissement des aliments sont également présentes au Burkina Faso.

## Garantir un cadre politique et juridique cohérent

Le Burkina Faso dispose d'un plan stratégique de nutrition (2010-2015) conforme à sa politique nationale de nutrition (2007). Il s'est engagé à élaborer et finaliser son plan national de nutrition (2016-2020) et à évaluer les ressources financières nécessaires à sa mise en œuvre d'ici la fin de 2015.

La législation nationale comprend l'enrichissement des aliments en micronutriments, la réglementation de l'importation et la commercialisation du sel iodé.

Plusieurs plans stratégiques pluriannuels de différents départements ministériels incluent la nutrition : la stratégie de Croissance accélérée et développement durable : (SCAAD), le Plan national d'investissement dans l'agriculture (PNN), et le Plan d'action triennal de la politique de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNSAN).

Des efforts pourraient être atteints dans la diffusion de ces politiques en recourant souvent au réseau des journalistes en nutrition qui a été créé en 2011.

Le Burkina Faso a intégré des modules relatifs à la nutrition dans le curriculum des écoles de santé et d'agriculture.

## Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun

Il existe une harmonisation des cadres stratégiques sectoriels mais une feuille de route et un cadre commun de résultats communs sont en cours d'élaboration, avec le soutien des agences des Nations-Unies. La question d'un cadre de résultats communs dans le cadre de la réduction de la malnutrition chronique a fait l'objet d'un atelier en mai 2014.

Les programmes et interventions se font sur la base de la Politique Nationale de Nutrition, reflétée dans de nombreux programmes : les programmes de protection sociale et de sécurité alimentaire et de supplémentation en vitamine A.

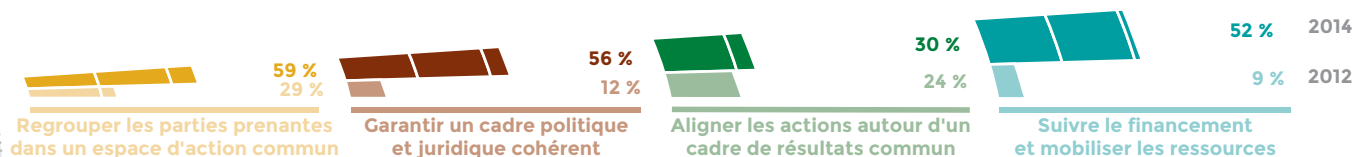
Le Burkina Faso est engagé dans le processus de décentralisation de l'administration depuis quelques années et ce avec l'ensemble des secteurs pertinents.

## Suivre le financement et mobiliser les ressources

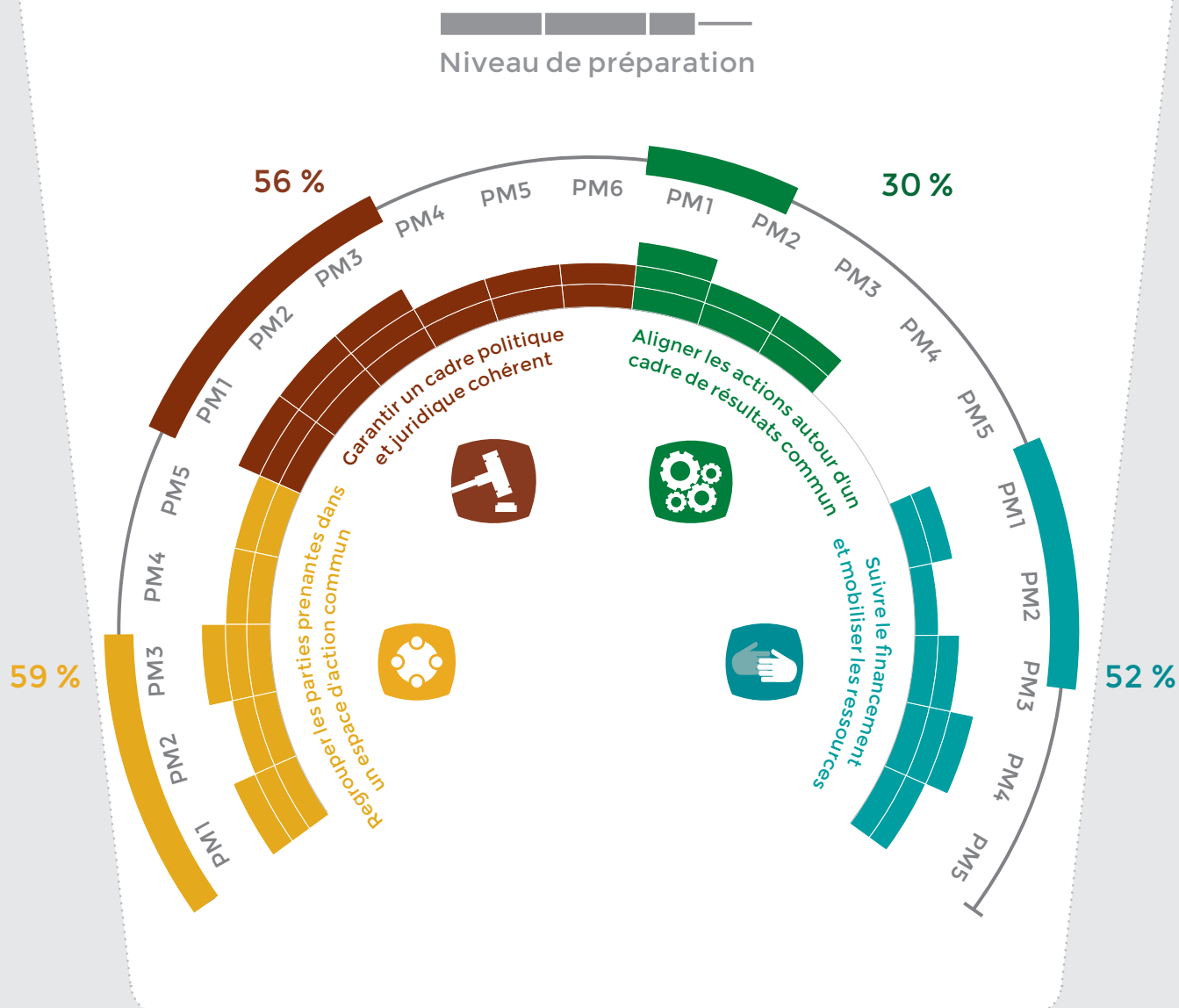
Les fonds destinés à la nutrition sont classés comme un « sous-compte » du compte du budget national pour la santé maternelle et infantile, ce qui rend leur suivi difficile. La mise en œuvre du plan chiffré est principalement du ressort du ministère de la Santé, avec l'appui des autres ministères concernés et des partenaires techniques et financiers. Les procédures et lourdeurs administratives entravent ou retardent souvent les décaissements de fonds. Les fonds dédiés à la nutrition par les Partenaires Techniques et Financiers relevant souvent de l'urgence, la planification pluri annuelle est rendue difficile.

# Progrès réalisés dans les quatre processus SUN Burkina Faso

## Notation des marqueurs de progrès 2012<sup>1</sup> et 2014<sup>2</sup>



## Tableau de bord des marqueurs de progrès 2014



<sup>1</sup>Évaluation externe par le Secrétariat du Mouvement SUN  
<sup>2</sup>Évaluation interne par un exercice national d'auto-évaluation